

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0040314

Optique 150856 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1674 Société : R. A. M

Actif Pensionné(e) Autre : retraitée

Nom & Prénom : ARSALANE - Nâima

Date de naissance : 07.01.1953

Adresse : 30, Rue imam Houmaïn Yacoub el mansour

Madrasa

Tél. : 06.68.79.4452 Total des frais engagés : 643,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation 04.02.2019 Age : 66

Nom et prénom du malade : ARSALANE Nâima

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Visus supplémentaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Arthrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Accident

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/02/2019 Le : 17/02/2019

Signature de l'adhérent(e) : Nâima

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04.02.23	CS		300 DH	Dr. N. LATIF IDRISI TRAUMATO-ORTHOPÉDIQUE 5, Boulevard Hassan II Tél. : 05 22 25 25 15 Fax : 05 22 25 25 07

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL ALIA Dr BEN KROUN Driss 83. Bd Massira Al Khadra Tél 05 22 23 79 28 - Casa	04.02.2023	113,20
	04.02.2023	230,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. N. Latif - IDRISI

Chirurgien Orthopédiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nantes France
Ancien Chef de Clinique & Assistant au CIU de Nantes
Ancien Praticien Hospitalier des Hôpitaux de Nantes
Chirurgie Traumatologique et Orthopédique Adulte et Pédiatrique
Membre de la Société Française de Chirurgie
Traumato-orthopédique



الدكتور لطيف الاوريسي نور الدين

جراحة العظام والمفاصل

خريج كلية الطب بنان
رئيس قسم و جراح مستشفيات بنان
عضو بالهيئة الفرنسية لجراحة العظام والمفاصل

Casablanca, le :

16-1-٢٠١٥

Mr. (Mme) : السيد (ة) :

Dmo ANSARANE Nour
peut être formé
France) de P- &
peut être chef
projet

Dr. N. LATIF IDRISI
TRAUMATO - ORTHOPEDIST
75, Boulevard Massira Al Khadra
Tél. : 05 22 25 25 16
Fax : 05 22 25 25 07

Dr. N. Latif - IDRISI

Chirurgien Orthopédiste



الدكتور لطيف الأدريسي نور الدين

جراحة العظام والمقاصيل

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nantes France
Ancien Chef de Clinique & Assistant au CHU de Nantes
Ancien Praticien Hospitalier des Hôpitaux de Nantes
Chirurgie Traumatologique et Orthopédique Adulte et Pédiatrique
Membre de la Société Française de Chirurgie
Traumato-orthopédique

خريج كلية الطب بنانت
رئيس قسم و جراح مستشفى بنانت
عضو بالهيئة الفرنسية لجراحة العظام والمقاصيل

Casablanca, le :

04/02/23

Mr. (Mme) : DR N. Latif : السيد (ة)

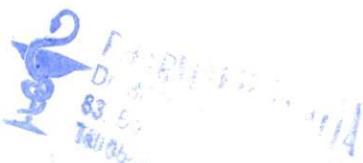
56,60x2

Dr. Latif 26 ماء



T = 113,20

Dr. N. LATIF IDRISI
TRAUMATO - ORTHOPEDISTI
75, Boulevard Massira Al Khadra
Tél. : 05 22 23 25 16
Fax : 05 22 23 25 07



PHARMACIE AL ALIA
Dr BENCHERIF DRIS
83, Bd Massira Al Khadra
Tél: 05 22 23 29 29 - Casa

Dr. N. Latif - IDRISI

الدكتور لطيف الأدريسي نور الدين

Chirurgien Orthopédiste

جراحة العظام والمفاصل

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nantes France

Ancien Chef de Clinique & Assistant au CHU de Nantes

Ancien Praticien Hospitalier des Hôpitaux de Nantes

Chirurgie Traumatologique et Orthopédique Adulte et Pédiatrique

Membre de la Société Française de Chirurgie

Traumato-orthopédique

خريج كلية الطب بنات

رئيس قسم و جراح مستشفيات بنات

عضو بالهيئة الفرنسية لجراحة العظام والمفاصل

Casablanca, le :

Mr. (Mme) : A. R. S. A. L. A. N. E. N. A. I. T. A. السيد (ة) :

82,00

① Isosor 100
1/2



15j

16,60 x 4

① gelupzene 500mg
1 gélule x 3 1/2



20j

82,10

① Theaxium 20
1cp 1/2



30j

1
1
T = 230,50



PHARMACIE AL ALLA
Dr. BENCHERKOUR IDRISI
83, Bd Massira Al Khadra
Tél: 05 22 23 78 28 - Casab

Dr. N. LATIF IDRISI
TRAUMATO - ORTHOPÉDISTE
75, Boulevard Massira Al Khadra
Tél. : 05 22 25 25 16
Fax : 05 22 25 25 07

EXP 01-2025
LOT ZECB

SYNTHEMEDIC
22 rue zaouïer binou al ouam roches
noires casablanca
INEXIUM
20 mg Cpr GR
Boîte 14
64015DMP/21NRO P.P.V:82,10 DH
6 118001 020591

82,00
LOT 22005
PER 10/25
PPV 82DH00

ISOX® 100 mg
Célecoxib
20 gélules

PROMOPHARM S.A.


6 118000 242420

PPV: 16DH60
PER: 06/25
LOT: L2046-2

GÉLUPRANE 500mg
Paracétamol
16 gélules

6 118000 040439

16,60
PPV: 16DH60
PER: 06/24
LOT: L2046-1

UPRANE 500mg
16 gélules

PPV: 16DH60
PER: 06/25
LOT: L2046-2

PRANE 500mg
16 gélules

16,60
PPV: 16DH60
PER: 06/24
LOT: L2046-1

GÉLUPRANE 500mg
Paracétamol
16 gélules

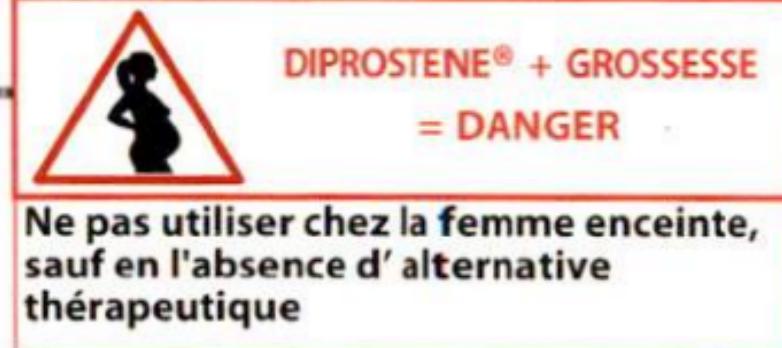

6 118000 040439

Distribué par MSD Maroc
AMM 74/19 DMP/21/NRQ
P.P.V: 56.60 DH

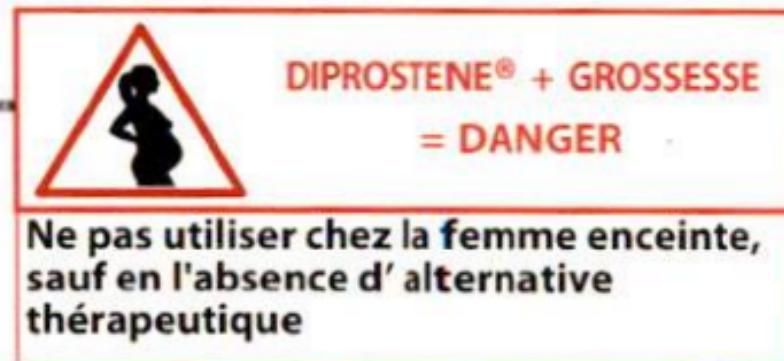


Titulaire de l'AMM au Maroc :
MSD Maroc (Siège social)
166, 168, Bd Zerkouni,
Casablanca – Maroc

Fabricant :
CENEXI HSC
2 Rue Louis Pasteur,
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR



Distribué par MSD Maroc
AMM 74/19 DMP/21/NRQ
P.P.V: 56.60 DH



Titulaire de l'AMM au Maroc :
MSD Maroc (Siège social)
166, 168, Bd Zerkouni,
Casablanca – Maroc

Fabricant :
CENEXI HSC
2 Rue Louis Pasteur,
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR